



PARIS : Enquête Millésime BIO – CSA – pour le vin, le bio reste le label de préférence

Written by [Floriane](#). Posted in [A LA UNE](#), [INFOS NATIONALES](#)

Cette enquête Millésime BIO – CSA montre que le bio l’emporte par rapport aux autres familles de labels sur les enjeux de notoriété et de confiance.

En particulier, les vins bio se classent premiers sur les critères majeurs de la non-utilisation de produits chimiques de synthèse, du respect de l’environnement, de la préservation de la santé et de la fiabilité des contrôles.

NOTORIÉTÉ : LE BIO LARGEMENT DEVANT

96 % des consommateurs français reconnaissent un label bio, contre 39 % le label HVE par exemple. Et 93 % des consommateurs français qui reconnaissent un label bio savent ce qu’il signifie alors que 73 % seulement de ceux qui reconnaissent le label HVE sont capables de dire de quoi il s’agit. En France, les labels bio sont ainsi les plus (re)connus mais aussi les mieux compris. La situation est similaire dans les autres pays couverts par l’enquête avec des scores qui varient toutefois : les Français et les Allemands sont plus au fait des labels que les Belges et surtout les Britanniques.

CONFIANCE : LE BIO EST LE MIEUX-DISANT

Dans le regard des consommateurs européens, la famille des labels bio est la mieux positionnée sur des critères majeurs tels que la non-utilisation de produits chimiques de synthèse, le respect de l’environnement, la préservation de la santé et la fiabilité des contrôles ainsi que sur la qualité organoleptique. Aussi, dès lors qu’on croise les facteurs, les labels bio se détachent par rapport aux autres familles de labels, ce qui pousse 61 % des répondants à considérer qu’il est justifié qu’un vin labellisé bio coûte plus cher qu’un vin non bio.

CE QUE L’ENQUÊTE RÉVÈLE DES ASPIRATIONS DES CONSOMMATEURS

Réduction de l’empreinte environnementale du packaging, diminution des intrants œnologiques dont les sulfites, des circuits de distribution plus respectueux du producteur, si possible en circuits courts... Les consommateurs de vin se déclarent ouverts à des démarches complémentaires au bio, ce que confirme d’ailleurs le bon score des labels exigeant préalablement une certification bio, comme les labels de la biodynamie ou le jeune label Vin Méthode Nature.

« Le bio est aujourd’hui le label de référence pour les consommateurs de vin. C’est le plus connu et c’est celui qui leur inspire le plus de confiance dès lors qu’on les questionne sur ce que les labels évoquent pour eux. L’enquête montre également que les labels qui certifient des démarches prolongeant la démarche bio génèrent eux aussi de la confiance. Leur essor témoigne ainsi de la maturité de la filière bio puisque celle-ci permet aux opérateurs qui le souhaitent de tracer une voie complémentaire. D’ailleurs, de nombreux exposants de Millésime BIO sont doublement certifiés, ce qui permet de couvrir la diversité des attentes et des goûts des consommateurs actuels. »

Nicolas Richarme, président de Sudvinbio

<http://www.presseagence.fr/lettre-economique-politique-paca/2022/11/16/paris-enquete-millesime-bio-csa-pour-le-vin-le-bio-reste-le-label-de-preference/>